



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES Conseil Départemental 2022

Appel à candidature pour la désignation d'un représentant d'associations du secteur de la protection de l'enfance qui siègera en qualité de membre titulaire, au sein de la commission d'information et de sélection d'appels à projets sociaux relevant de la compétence exclusive du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées

Date limite de dépôt des projets : 16 septembre 2022

Le Président du Conseil Départemental est compétent pour lancer le présent appel à candidatures qui a pour objet la désignation de représentants d'associations du secteur de la protection de l'enfance.

1 - Calendrier

Date limite de réception ou de dépôt des dossiers de candidatures : 16 septembre 2022

Période d'instruction et de sélection des projets : septembre 2022

Notification de la décision : septembre 2022

2- Cahier des charges

Le présent avis fait l'objet de 3 annexes :

- Annexe 1 : Dossier de candidature
- Annexe 2 : Procédure de désignation
- Annexe 3 : Fonctionnement de la Commission d'information et de Sélection d'Appels à Projets

3 - Modalités de transmission du dossier du candidat

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature par voie électronique à l'adresse mail :

karine.laffont@ha-py.fr au plus tard le 16 septembre 2022.

Les dossiers parvenus après la date limite de dépôt des dossiers ne seront pas recevables.

4- Composition du dossier et critères de sélection

Voir annexe 1 dossier de candidature

La sélection des candidats sera effectuée par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées ;

5 - Publication et modalités de consultation de l'avis d'appel à candidatures :

Le présent avis d'appel à candidature est consultable et téléchargeable sur le site internet du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées via le lien suivant : [hautespyrenees.fr](https://www.hautespyrenees.fr)

Il est également publié au recueil des actes administratifs du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées et pourra être adressé par courrier ou par messagerie, sur simple demande formulée à l'adresse suivante : karine.laffont@ha-py.fr

6 - Précisions complémentaires

Les candidats peuvent demander au Conseil départemental des compléments d'information exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante : karine.laffont@ha-py.fr


En mentionnant, dans l'objet du courriel, la référence de l'appel à candidatures.

Annexes :

- Annexe 1 : Dossier de candidature
- Annexe 2 : Procédure de désignation
- Annexe 3 : Fonctionnement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appels à Projets

A Tarbes, le **16 AOUT 2022**

Le Président du Conseil Départemental



Michel PÉLIEU